

RÉSUMÉ

Beaucoup de jeunes apprentis ont de la difficulté à bouger, se plaignent souvent d'avoir "mal partout", que leur dos les fait souffrir et donc qu'ils ne peuvent participer pleinement aux activités de l'Éducation Physique et Sportive (ÉPS) mises en place conformément aux programmes et imposées aux examens. Ainsi, nous tenterons d'examiner et d'expliquer l'adéquation plus ou moins grande des activités de l'ÉPS. Nous déterminerons si ces activités correspondent d'une part, aux attentes et, d'autre part, aux besoins des jeunes apprentis.

L'enquête se déroule au sein du Centre de Formation d'Apprentis géré par la CHAMBRE DE MÉTIERS et au sein du Centre de Formation d'Apprentis du bâtiment géré par BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, les deux structures sont sises à Vannes (F).

Un questionnaire anonyme et individuel a été distribué à tous les apprentis durant le printemps 2002. La première partie de l'enquête est élaborée pour déterminer chez les jeunes apprentis les contextes démographique et professionnel. Puis un éventail de questions interconnectées y est développé afin d'avoir la meilleure vision de la perception que les jeunes ont sur : leurs troubles musculo-squelettiques, l'éducation physique et sportive, la prévention de leur potentiel santé et bien-être, leurs activités post scolaire et habitudes de vie.

La force de cette enquête est d'avoir donné la parole aux apprentis pour améliorer leurs conditions. Les résultats révèlent que les jeunes en ÉPS ne peuvent se

mobiliser sur des savoirs qui leurs sont étrangers et dont ils ne voient pas l'utilité pour leur corps. D'où l'insatisfaction qu'ils nous rapportent vis-à-vis des activités sportives proposées. De même sont confirmés les problèmes de santé, liés à l'intensité du travail, très présents et leur mode de survenue en milieu professionnel lié aux cadences rapides ou aux contraintes statiques prolongées dans un climat d'astreinte mentale accrue. Les jeunes apprentis sont vulnérables face à cet environnement cumulé parfois avec des habitudes de vie perturbantes.

Avec des enseignants qui adaptent les programmes en fonction des apprentis, l'ÉPS dans les CFA devrait réserver plus de place aux pratiques corporelles afin de répondre aux exigences toujours plus marquées du monde du travail et ainsi répondre aux chocs pour certains adolescents peu coutumiers de contraintes et d'efforts soutenus. Par l'apprentissage pratique de gestes et postures, nous espérons amener l'apprenti à gérer, ménager et conserver son potentiel physique pour une activité professionnelle adaptée, efficace et respectueuse de son intégrité corporelle et faire diminuer à terme les pourcentages de TMS des jeunes travailleurs de 15 à 24 ans.

C'est sur ce point qu'il faut s'attarder, en préconisant une prévention primaire: la définition d'actes destinés à diminuer les pathologies. L'apprentissage de compétences spécifiques par le jeune est indispensable à la maîtrise de sollicitations physiques d'origines professionnelles que beaucoup d'activités physiques et sportives soulèvent. Et nous sommes persuadés qu'en travaillant sur le mieux-être des apprentis, leurs chances de réussir professionnellement augmentent.

14 mars 2005